

	FICHE DE POSTE MASSEUR KINESITHERAPEUTE	Version 4 Date : 01/03/2021 Page : 1/2
---	--	--

Lieux d'exercice :

Site d'Abreschviller et de Niderviller

Horaires de travail :

8H00-12H00 et 13H00-16H30 du lundi au vendredi. Il peut être prescrit par un médecin des gardes de weekend dans le cadre d'urgences respiratoires.

Mission principale :

Les activités kinésithérapiques couvrent tous les actes, du bilan et de l'évaluation jusqu'aux différentes catégories de techniques de soins.

- Elaborer un diagnostic kinésithérapique et des objectifs de soins dans les domaines de la traumatologie, rhumatologie, neurologie, orthopédie.
Mettre en œuvre des actes et des techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique pour favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé physique et sociale et la gestion du handicap
- S'impliquer dans le projet d'établissement
- S'intégrer à la politique de l'établissement dans l'amélioration de la qualité des soins

Rattachement hiérarchique :

Direction Générale, Direction du site

Direction des Soins, Cadre supérieur de Santé, Cadres de Santé

Rattachement fonctionnel :

Exercice sous prescription médicale. Rattachement fonctionnel aux médecins spécialisés en médecine physique et réadaptation et de cardiologie.

Travail en interdisciplinarité avec tous les professionnels de l'établissement.

Activités principales :

- Evaluer le patient pour des atteintes motrices, sensibles
- Déterminer un diagnostic kinésithérapique en fonction de la synthèse des bilans
- Choisir la mise en œuvre des techniques nécessaires à la réalisation des objectifs déterminés au moyen d'une prise en charge individuelle ou collective.
- Saisir le relevé d'activité hebdomadaire sur les documents prévus à cet effet.
Enregistrement des données dans le dossier patient et saisir les données PMSI.

- Communiquer au sein de l'équipe pluridisciplinaire

Communiquer avec l'équipe médicale et paramédicale

Rédiger les bilans d'évaluation et les synthèses d'activités dans le dossier de soins

Participer à la réalisation des projets de vie et de soins individualisés

Assurer un rôle de conseil et de formation auprès des familles et du personnel

Réaliser des études et travaux de recherche dans le domaine de la kinésithérapie

- Former et informer

Assurer l'encadrement pédagogique des étudiants

Actualiser ses compétences : participer à des colloques, des journées d'information

Former l'équipe pluridisciplinaire dans le domaine de compétences de la kinésithérapie

- Rôles institutionnels

S'impliquer dans une démarche d'amélioration continue des soins

Participer à la réflexion et à l'élaboration de projets au travers de groupe de travail

Conditions d'exercice :

Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

Capacités requises :

Capacité à travailler en équipe pluriprofessionnelle

Capacité à analyser et synthétiser des informations permettant la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Aptitudes relationnelles auprès des patients et des professionnels de santé

Capacité à respecter le secret professionnel et la confidentialité

Disponibilité et polyvalence